

MARCHES PUBLICS

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

A TRAVAUX

B FOURNITURES

C SERVICES

Section I – Identification de l'acheteur public

Commune de Pierre Bénite

Section II – Adresse

**Mairie de Pierre-Bénite
Place Jean Jaurès - BP 8
69491 Pierre-Bénite Cedex**

téléphone : 04 78 86 69 17 - télécopie : 04 78 86 69 15

Section III – Objet du marché

- 1) Objet du marché : Réfection de la cour de l'école Haute Roche
- 2) Type de marché de travaux : Exécution Conception-réalisation
- 3) Nomenclature : Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
- 4) Forme du marché : Marché unique

Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

- 1) Lieu d'exécution : 21 avenue de Haute Roche – 69310 Pierre Bénite

Section V – Caractéristiques principales

- 1) Nature et étendue (travaux) : Dessouchage (4), dépose de bordure (46,6 ml) et du pavage (127 m²), découpe d'enrobé (53,5 ml), décapage sur 20 cm et évacuation (25,5m³), couche de fondation (127 m²), fourniture et mise en d'une couche de réglage et d'un enrobé (127 m²), fourniture et pose de bordure type T1 (12 ml), d'une clôture bois (12ml) et réalisation d'un regard.
- 2) Refus des variantes

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

- Durée du marché ou délai d'exécution : 1 mois à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service de commencement des travaux
- Date prévisionnelle de commencement des travaux : Septembre 2010

Section VIII – Conditions relatives au marché

- 1) Cautionnement et garanties exigés : (*le cas échéant*) Une retenue de garantie d'un taux de 5% sera prélevée sur le montant du marché. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande
- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : règlement par mandat administratif
- 3) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : Néant

Section IX – Conditions de participation

Le candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- 1 Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée prévus à l'article 45 du Code des marchés Publics (CMP) pour justifier en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 et 52 du CMP (DC5 ou forme libre) :
 - a) qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
 - b) qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
 - c) qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9 , L324-10, 341-6, L125-1, L123-3 du Code du Travail
si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- 2 Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
 - a) Références pour des prestations similaires au cours des trois dernières années

Section X – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- 40 % Valeur technique jugée par la remise d'un mémoire expliquant l'organisation et la planification du chantier, et précisant la qualité des matériaux utilisés.
- 60 % Prix

Section XI – Procédures

Type de procédure : Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Section XII – Délai d'urgence - Justification

Non

Section XIII – Conditions de délais

- 1) Date limite de réception des offres **Mardi 20 juillet 2010 à 16 h 00**
- 2) Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Section XIV – Autres renseignements

- 1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : ST10 004
- 2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : soit demande par courrier, télécopie ou téléchargement sur le site Internet
- 3) Contenu du dossier de la consultation :
 - ✓ Règlement de la consultation
 - ✓ Acte d'engagement
 - ✓ Décomposition du prix global et forfaitaire
 - ✓ Cahier des clauses particulières (CCP)
 - ✓ Plans
- 4) Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adaptée

Mentionner sur l'enveloppe extérieure : Réfection cour école – NE PAS OUVRIR.

Pièces à remettre par la société :

- Pièces administratives : Pièces mentionnées à la section IX
- Pièces du marché : Acte d'engagement, D.P.G.F., C.C.P., mémoire technique, complétés et signés,

- 5) Application de l'article 54 du code des marchés publics
 non oui

- 6) Date d'envoi de l'avis d'appel à candidature : Lundi 21 juin 2010

ANNEXE I - Adresses complémentaires

A ne remplir qu'en cas de différence avec la section II.

1. Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

d'ordre administratif

1 Nom de l'organisme : Mairie de Pierre-Bénite

2 Correspondant : D. Follut

3 Adresse : Place J. Jaurès – 69310 Pierre-Bénite

4 Téléphone : 04 78 86 69 17 5 Télécopieur : 04 78 86 69 15

6 Adresse de courrier électronique (courriel) : marche pb@pierrebenite.fr

d'ordre technique

1 Nom de l'organisme : Services Techniques

2 Correspondant : Mr Bertchi

3 Adresse : 49-51 rue de la République – 69310 Pierre-Bénite

4 Téléphone : 04 78 86 62 47

5 Adresse de courrier électronique (courriel) : cbertchi@pierrebenite.fr

2- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

1 Nom de l'organisme : Idem adresse renseignements d'ordre administratif

2 Adresse internet (U.R.L.) : www.pierrebenite.fr

3 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

- Soit remises contre récépissé aux Services Techniques, 47-49 Rue de la République – 69310 Pierre-Bénite
- Soit envoyées par la Poste avec accusé de réception à l'adresse mentionnée au la section II